

Cette case doit contenir : N° dossier, nom, prénom, date de naissance, NAM, nom de la mère, prénom de la mère, nom du père, prénom du père

ANALGÉSQUES TOPIQUES ORDONNANCE INDIVIDUELLE STANDARDISÉE

Direction clinique _____		Programme _____		Site _____	
Allergies _____		Réactions _____			
Intolérances _____		Réactions _____			
Agent payeur en externe : ☐ RAMQ ☐ SAAQ ☐ CNESST ☐ IVACQ ☐ Assurances privées ☐ Autres : _____ ☐ Je m'engage à effectuer les démarches d'autorisation de paiement à l'organisme concerné pour la poursuite en externe ☐ L'utilisateur accepte les coûts pour la poursuite en externe ☐ Non applicable (usager hébergé en longue durée ou utilisation qui sera restreinte à la durée de l'hospitalisation)					
☐ Les traitements systémiques de première intention sont insuffisants, non tolérés ou contre-indiqués					
Posologie					
☐ 0,5 g ou ☐ 1 g en application ☐ BID ou ☐ TID au niveau de _____ Durée de traitement : ☐ 28 jours et je réévaluerai par la suite ☐ Durée indéterminée, je réévaluerai en cours de traitement					
☐ Douleur neuropathique (1 ^{er} choix)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %			
☐ Douleur neuropathique (2 ^e choix)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %	Phénytoïne ¹ 10 %		
☐ Douleur mixte (neuropathique et musculaire/nociceptive)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %	Phénytoïne ¹ 10 %	Baclofène ¹ 3 %	
☐ Douleur mixte (inflammatoire et musculaire/nociceptive)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %	Kétoprofène 10 %	Baclofène ¹ 3 %	
☐ Douleur mixte (neuropathique, inflammatoire et musculaire/nociceptive)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %	Phénytoïne ¹ 10 %	Kétoprofène 5 %	Baclofène ¹ 3 %
☐ Douleur inflammatoire (en cas d'inefficacité ou intolérance au diclofénac topique ²)	Kétamine 7 %	Lidocaïne 10 %	Kétoprofène 10 %		
Commentaires _____ Date _____ Signature _____ Profession _____ Numéro de permis _____ aaaa/mm/jj					

¹ Phénytoïne, baclofène : utilisation reposant sur l'expérience clinique principalement, l'utilisation topique n'étant pas supportée par la littérature.

² Douleur inflammatoire : favoriser l'utilisation du diclofénac topique qui s'avère aussi efficace que le kétoprofène topique.

Directives**Si prescription d'une autre recette d'analgésiques topiques que celles identifiées en page 1**

- Remplir le formulaire Demande de nécessité médicale particulière disponible sur la zone CIUSSS;
- Retourner le formulaire à l'adresse courriel pharmacie.ciuSSSn@ssss.gouv.qc.ca pour approbation avant de prescrire l'analgésique topique. Si la demande est approuvée, numériser à la pharmacie une copie du formulaire signé par le responsable du département de pharmacie en même temps que l'ordonnance d'analgésiques topiques.

Chaque préparation d'analgésiques topiques sera à moins d'avis contraire:

- Délivrée avec une pompe-doseuse dont 1 pression équivaut à 0,5g de préparation;
- Conçue à l'aide de la base VersaPro crème dont le contenu maximal en ingrédients actifs est de 35 %.

Si réaction allergique d'hypersensibilité à la préparation d'analgésiques topiques

- Si kétoprofène contenu dans la préparation:
 - Agent photosensibilisant. Si réaction cutanée suite à une exposition au soleil, conseil à faire auprès du patient de se protéger du soleil lors des sorties extérieures;
 - Possibilité de represcrire l'analgésique topique en spécifiant de retirer le kétoprofène dans le champ Commentaires au recto. Une demande de nécessité médicale particulière n'est pas requise dans ce cas;
- Si absence de kétoprofène ou si réaction malgré le retrait de celui-ci de la préparation:
 - Se référer au pharmacien clinicien pour une approche individualisée. Des réactions locales à la lidocaïne sont aussi possibles.

Messages clés

- Un essai jugé optimal comprend une application régulière de l'analgésique topique pour une période de minimum 4 semaines en raison du délai d'efficacité de la kétamine topique;
- Les applications multiples délivrent davantage de principe actif que les applications uniques;
- Éviter dans la mesure du possible l'utilisation d'analgésiques topiques en PRN, favoriser les applications régulières;
- Utilisation sur une peau saine uniquement;
- Utilisation sur la plus petite surface possible à l'endroit où la douleur est la plus importante;
- Les données probantes sur l'utilisation des analgésiques topiques pour les douleurs neuropathiques concernent les neuropathies périphériques;
- La présence d'allodynie semble être un facteur favorable à l'efficacité de la lidocaïne topique en douleur neuropathique.

Approuvée par le comité de pharmacologie le 24 avril 2024

Légende

% : pourcentage

BID : deux fois par jour

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

g : gramme

IVACQ : Indemnisation des victimes d'actes criminels

PRN : au besoin

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec

SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec

TID : trois fois par jour

Section réservée pour la signature électronique